

LE PURGATOIRE ET LE ROSAIRE

Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi,
Vous du moins mes amis !....



LE PURGATOIRE, — cette “ prison d’où l’on ne sortira qu’après avoir payé jusqu’à la dernière obole ”, comme parle Notre-Seigneur, (1) — est-il dans le voisinage de l’enfer, selon l’opinion commune, dans l’enfer lui-même, (2) ou dans les endroits de la terre où nous avons pu pécher, et, par conséquent, au milieu de nous, comme le montreraient certaines révélations, et comme S. Thomas lui-même suppose que cela arrive quelquefois ; ou bien est il plutôt un “ état ” d’indicible souffrance infligée à l’âme coupable, il importe en somme assez peu, et l’Eglise n’a rien défini à ce sujet. Mais il est des points où la doctrine du Purgatoire est très nettement fixée, et saurions-nous jamais trop bien les connaître et les méditer ?

* * *

Ce que nous devons croire au nom de la foi, c’est que le Purgatoire existe. C’est l’enseignement constant de l’Eglise, à travers tous les siècles depuis son berceau, comme le prouvent une infinité d’inscriptions dans toutes les catacombes, les écrits incontestables des Pères, et les définitions, d’ailleurs péremptoires des Conciles de Trente (3) et de Florence (4).

Et notre mère la Sainte Eglise, qui n’invente rien, et qui est “ la bouche de Dieu ”, ne fait ici que proclamer sa

(1) MATH. V. 26. (2) S. Liguori. (3) Sess. VI, c. 30. (4) Sess. 24.